

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 01: Tabagie et Minergie

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^e ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2009

Souhaitant la bienvenue aux délégués présents à Fribourg le 28 novembre, le président de la SIA Daniel Kündig a rappelé les circonstances de la dernière réunion tenue dans cette ville, en 1996. La SIA s'était alors trouvée au bord du schisme avec l'entrée en vigueur du modèle de prestations 95 et les débats virulents, puis le vote, liés à la modification de l'article 6 des statuts. Un profond fossé s'était creusé non seulement entre Romands et Alémaniques, mais aussi entre architectes et ingénieurs. Beaucoup de membres ne s'étaient plus sentis représentés par la SIA et les architectes envisageaient de faire sécession. Heureusement, selon Daniel Kündig, la notion de solidarité a aujourd'hui repris le dessus, une notion qu'il est vital de cultiver car elle seule permettra à la SIA de relever les défis contemporains.

Vices cachés des CCG

Les 39 délégués présents aux côtés des représentants du secrétariat général et de la direction de la SIA ont suivi un passionnant exposé du professeur Hubert Stöckli, directeur de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction à l'Université de Fribourg. Il a décortiqué le statut douteux des conditions contractuelles générales (CCG) appliquées au commerce de masse. Selon lui, si la plupart des clients prêtent peu attention aux CCG, c'est parce qu'elles ne sont presque jamais négociables. Il a alors détaillé les inconvénients auxquels architectes et ingénieurs peuvent être exposés en raison de certaines dispositions des CCG de leur responsabilité civile professionnelle. Ce type de police couvre bien la responsabilité des salariés ou autres employés d'un bureau, mais pas le recours ou les préventions en dédommagements déposés par des tiers

pour des prestations fournies. Si, par la faute d'un chef de projet, un ouvrier est par exemple victime d'un accident, le préjudice personnel de ce dernier sera couvert par l'assurance en responsabilité civile. Mais si l'assurance accidents décide de se retourner contre le chef de projet, cela peut entraîner sa faillite. Stöckli encourage donc la SIA à se battre pour une réglementation et un contrôle juridique renforcé des CCG.

Budget et politique de normalisation

Les délégués ont ensuite voté le budget 2010, qui prévoit un bénéfice de 37 000 francs. Justifiée par une extension des tâches, l'augmentation des frais de personnel (env. 12 %) est compensée par des recettes en hausse dans la vente des normes, grâce à la publication des normes sur la conservation des structures porteuses. Les provisions demeurent inchangées et, avec des réserves à hauteur de 4,9 millions de francs, la SIA peut aborder l'avenir avec confiance. Le montant des cotisations reste inchangé. Les délégués ont aussi entériné la poursuite de la politique de normalisation de la SIA telle que définie en 2007. Sur proposition de la commission centrale des normes et règlements (ZNO/CNR) et de la direction, ils ont approuvé les lignes directrices pour la normalisation jusqu'à fin 2012.

Elections

Adrian Altenburger a été élu à la présidence de la ZNO/CNR, une fonction qui implique un siège à la direction. Ingénieur CVC au sein du bureau Amstein+Walthert AG à Zurich, le nouvel élu est affilié à la *American Society of Heating Refrigerating and Air-Conditioning Engineers* (ASHRAE) et à la Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment (SICC), qu'il a présidée de 2007 à 2009. Avec son

arrivée, les enjeux énergétiques seront à nouveau répercutés avec conviction et compétence au sein de la direction. Les délégués ont reconduit le mandat de Daniel Kündig, président de la SIA depuis huit ans ([voir interview ci-dessous](#)). Enfin, l'assemblée a confirmé dans leur fonction les membres de la direction suivants: Andreas Bernasconi, Markus Bühler, Andrea Deplazes, Pius Flury, Valerio Olgati, Nathalie Rossetti, Rolf Schlaginhaufen et Pierre Henri Schmutz. Les délégués ont réélu Jean-Claude Badoux à la présidence de la commission d'honneur de la SIA, avec Arthur Brüniger, Nicolas Kosticzs, Otto Künzle et Thomas Malanowski comme membres. Bénédicte Montant et Bruno Huber ont été élus membres suppléants, alors que le mandat des autres suppléants Martial Chabloz, Robert Guery, Erich Müller et Jean-Pierre Stefani a été reconduit. Candidats à leur réélection à la commission de vérification des comptes de la SIA, Silvia Schoch, René Stadler et Pierreluigi Telleschi ont tous été confirmés, alors que Christoph Erdin succèdera à Wiebke Rösler, démissionnaire.

Thomas Müller, responsable RP/
Communication SIA

PAS D'EFFICACITÉ SANS CONSENSUS

Réélu président de la SIA pour deux ans, Daniel Kündig fait le point sur les missions prioritaires de la SIA.

Quels défis attendent la Société et son président ?

Je tiens d'abord à remercier les délégués de leur confiance et à présenter à nos membres mes meilleurs vœux pour l'année à venir ! Notre défi commun est d'œuvrer efficacement au bon développement du patrimoine bâti en Suisse et à l'évolution durable de notre cadre de vie. Comme président, mon objectif est que la SIA renforce son impact et

affirme encore son rôle d'association de référence, afin de faire reconnaître à leur juste valeur les prestations fournies par les ingénieurs et les architectes.

Quelle sera l'action de la SIA en matière d'économie d'énergie ou de diminution des émissions de CO₂?

Le maigre bilan de la conférence de Copenhague sur le climat rend selon moi encore plus urgent de favoriser les actions concrètes, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'eau dites « grises ». Il est impératif que la SIA se positionne clairement sur la politique énergétique et que ses membres s'impliquent efficacement dans le renouvellement du parc bâti en Suisse. Je tiens à ce que l'évaluation des politiques énergétiques ne soit pas dissociée de la qualité de notre cadre de vie. Sur le plan pratique, en approuvant le Concept de performance énergétique le 1^{er} avril 2009, la direction a fixé les objectifs de la SIA pour le traitement du parc immobilier suisse. Un comité stratégique a en outre été chargé d'en accompagner la mise en œuvre et la diffusion. Un vaste effort de formation est prévu dans ce domaine en 2010.

Les priorités de la SIA concernent aussi l'aménagement territorial?

La SIA veut accroître son influence sur la révision en cours des bases légales de l'aménagement. Il est urgent d'opposer des solutions de concentration urbaine séduisantes au morcellement du territoire. Du point de vue global, il faut adopter une perspective étendue incluant l'évolution urbaine, la mobilité et les questions environnementales. En Suisse, les espaces disponibles s'aménagent et les gens se rapprochent. Pour élaborer des solutions efficaces, nous devons établir des règles d'aménagement qui rencontrent une large adhésion. La SIA et ses membres enten-

dent s'engager pour une densification urbaine vers l'intérieur.

Quels buts la SIA se fixe-t-elle encore pour la nouvelle année?

La SIA mettra l'accent sur les prestations offertes à ses membres: SIA-norm, SIA-form, SIA-service et SIA-ius. La SIA propose également un grand choix de formations continues ouvertes à tous les concepteurs intéressés. Cette offre continuera à être étoffée cette année. Nous intensifierons aussi nos efforts pour améliorer la passation des marchés et les modes d'adjudication des mandats publics en Suisse. La SIA s'impliquera ainsi fortement dans la prochaine révision de la Loi fédérale sur les marchés publics.

Durant l'année écoulée, le système de formation actuel a été soumis à des critiques de plus en plus vives. Que faut-il faire?

Les désillusions apparues à la suite de la réforme de Bologne ne doivent pas nous faire baisser les bras. La prise de position rédigée par la SIA au printemps 2009 a posé les bases d'un débat constructif pour une formation complète des futurs ingénieurs et architectes. A titre personnel, je soutiendrai les hautes écoles, mais sans transiger sur la nécessité d'une formation de base étendue et de qualité supérieure pour les ingénieurs et les architectes.

Pour terminer, quels voeux formulez-vous pour l'avenir de la SIA?

Je souhaite que l'indépendance des concepteurs dans leurs tâches de maintien et de développement de la qualité bâtie en Suisse s'affirme encore et que la collaboration avec les autres associations de la branche des études de planification gagne en impact.

Propos recueillis par Hans-Georg Bächtold et Sonja Lüthi

MARCHE DES AFFAIRES AU 3^E TRIMESTRE 2009

Près de 45 % des entreprises jugent bonne la situation actuelle. Seules quelque 8 % d'entre elles l'estiment mauvaise, c'est-à-dire un peu moins qu'en juillet. Le climat demeure plus serein chez les ingénieurs que chez les architectes. Le carnet de commandes s'est légèrement étoffé au 3^e trimestre 2009. Néanmoins, le carnet des commandes en provenance de l'étranger continue de régresser. La moitié des entreprises jugent toutefois abondant leur carnet de commandes et près de 41 % le considèrent comme bon. Seules 9 % d'entre elles l'estiment insuffisant. Les réserves de travail se situent à 9,1 mois.

Le volume des travaux de construction liés à de nouveaux contrats s'est accru par rapport au 2^e trimestre, et ce aussi bien dans la construction de logements que dans la construction publique. En revanche, le volume des travaux de construction économique a poursuivi sa baisse. Les perspectives des six mois à venir se sont légèrement éclaircies. Actuellement, à peu près autant de bureaux d'études s'attendent à une amélioration qu'à une détérioration de la situation des affaires. 11 % des entreprises interrogées envisagent une hausse des entrées de commandes, et trois quarts d'entre elles n'espèrent aucune dégradation de la situation des entrées de commandes.

Au niveau des honoraires, la marge de manœuvre s'est encore rétrécie. 13 % des entreprises s'attendent à une diminution des tarifs d'honoraires. Le maintien d'une bonne situation des affaires se traduit aussi dans les plannings d'embauche : une entreprise sur cinq envisage d'accroître ses effectifs et près de 70 % entendent au moins maintenir les effectifs de personnel actuels.

Bureaux d'architectes

L'appréciation de la situation s'est légèrement améliorée chez les architectes depuis la dernière enquête : près de 37% des entreprises la jugent bonne et la moitié d'entre elles satisfaisante. Cette évolution apparaît aussi au niveau des carnets de commandes, qui sont jugés abondants par 39% des bureaux. Le carnet de commandes a un peu augmenté par rapport au trimestre précédent, même si les commandes en provenance de l'étranger demeurent en baisse. Les réserves de travail sont d'environ 9 mois. L'enquête du KOF révèle encore une appréciation positive de la situation des affaires chez les ingénieurs. La moitié des bureaux la jugent bonne et 45% satisfaisante. Ce sont surtout les bureaux du secteur CVSE qui portent un jugement tout à fait positif sur leur situation actuelle. Plus de la moitié des entreprises considèrent comme bon leur carnet de commandes. Il s'est étoffé au 3^e trimestre par rapport au trimestre précédent. De même, la demande en provenance de l'étranger a quelque peu progressé. Le volume des travaux de construction liés à de nouveaux contrats s'est accru par rapport au 2^e trimestre. A l'inverse des bureaux d'architectes, l'évolution positive est surtout à mettre au crédit de nouveaux projets dans la construction de logements. En revanche, aucune impulsion positive n'est venue de la construction économique ou publique. Les attentes demeurent réservées pour les mois à venir. Les bureaux d'ingénieurs估计 que les entrées de commandes stagneront ou diminueront légèrement et que les tarifs d'honoraires connaîtront une évolution négative.

(KOF/SIA)

Bureaux d'ingénieurs

L'enquête du KOF révèle encore une appréciation positive de la situation des affaires chez les ingénieurs. La moitié des bureaux la jugent bonne et 45% satisfaisante. Ce sont surtout les bureaux du secteur CVSE qui portent un jugement tout à fait positif sur leur situation actuelle. Plus de la moitié des entreprises considèrent comme bon leur carnet de commandes. Il s'est étoffé au 3^e trimestre par rapport au trimestre précédent. De même, la demande en provenance de l'étranger a quelque peu progressé. Le volume des travaux de construction liés à de nouveaux contrats s'est accru par rapport au 2^e trimestre. A l'inverse des bureaux d'architectes, l'évolution positive est surtout à mettre au crédit de nouveaux projets dans la construction de logements. En revanche, aucune impulsion positive n'est venue de la construction économique ou publique. Les attentes demeurent réservées pour les mois à venir. Les bureaux d'ingénieurs estimate que les entrées de commandes stagneront ou diminueront légèrement et que les tarifs d'honoraires connaîtront une évolution négative.

EVALUATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	43 (41)	49 (52)	7 (8)
- architectes	36 (31)	51 (57)	12 (12)
- ingénieurs	48 (47)	48 (48)	4 (5)
Plateau Est et Zurich	48 (49)	50 (46)	3 (6)
Plateau Ouest et Berne	36 (28)	56 (65)	8 (7)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	33 (22)	54 (73)	13 (5)
Suisse orientale et St-Gall	60 (54)	36 (40)	4 (6)
Tessin	17 (10)	69 (64)	15 (26)
Suisse romande	30 (29)	58 (63)	12 (8)
Suisse centrale	40 (32)	56 (59)	4 (9)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

ESTIMATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	19 (6)	71 (77)	9 (17)
- architectes	17 (10)	73 (75)	11 (15)
- ingénieurs	21 (3)	70 (78)	8 (19)
Plateau Est et Zurich	25 (5)	70 (79)	5 (15)
Plateau Ouest et Berne	8 (5)	82 (68)	10 (27)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	12 (7)	76 (79)	12 (15)
Suisse orientale et St-Gall	14 (9)	77 (79)	9 (12)
Tessin	6 (0)	78 (52)	16 (48)
Suisse romande	8 (12)	82 (74)	10 (14)
Suisse centrale	13 (6)	82 (73)	5 (21)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

PORTEFEUILLE DE MANDATS

(par rapport au trimestre précédent)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	23.7	54.5	21.8	1.9
Architectes	22.0	55.8	22.2	-0.2
Ingénieurs	24.9	53.5	21.6	3.3
- génie civil	29.9	43.5	26.6	3.3
- inst. techniques	11.7	66.1	22.2	-10.5
- génie rural	14.3	53.7	32.0	-17.7
- autres	22.6	64.6	12.8	9.8

+ en hausse = aucune variation - en baisse

ATTENTE DE MANDATS

(pour les trois prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	8.9	76.3	14.8	-5.9
Architectes	14.7	71.0	14.3	0.4
Ingénieurs	5.0	79.9	15.1	-10.1
- génie civil	5.9	83.8	10.3	-4.4
- inst. techniques	3.4	84.7	11.9	-8.5
- génie rural	0.8	61.0	38.2	-37.4
- autres	14.5	73.2	12.3	2.2

+ en hausse = aucune variation - en baisse

SITUATION DES AFFAIRES

(pour les six prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	10.1	75.8	14.1	-4.0
Architectes	15.0	71.4	13.6	1.4
Ingénieurs	6.7	78.7	14.6	-7.9
- génie civil	8.0	74.3	17.7	-9.7
- inst. techniques	3.4	93.3	3.3	0.1
- génie rural	0.0	61.4	38.6	-38.6
- autres	12.3	73.8	13.9	-1.6

+ en hausse = aucune variation - en baisse

PERSPECTIVES D'EMPLOI

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	10 (12)	76 (77)	14 (10)
- architectes	15 (7)	71 (82)	14 (11)
- ingénieurs	7 (16)	79 (74)	15 (10)
Plateau Est et Zurich	9 (9)	81 (82)	11 (9)
Plateau Ouest et Berne	5 (22)	80 (67)	14 (11)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	15 (9)	67 (81)	18 (10)
Suisse orientale et St-Gall	15 (11)	69 (81)	15 (8)
Tessin	17 (2)	63 (75)	20 (23)
Suisse romande	8 (7)	70 (82)	22 (11)
Suisse centrale	5 (7)	85 (88)	10 (5)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses